

# - 22 : le massif des Alpilles



Le Mont Gaussier et le plateau des Antiques à Glanum

## Les communes

*dans les Bouches-du-Rhône*

Arles  
Aureille  
Les-Baux-de-Provence  
Eygalières  
Fontvieille  
Lamanon  
Maussane-les-Alpilles  
Mouriès  
Orgon  
Saint-Martin-de-Crau  
Saint-Rémy-de-Provence  
Saint-Etienne-du-Grès  
Sénas  
Tarascon  
Eyguières  
Mas-Blanc-des-Alpilles  
Paradou

La silhouette bleutée des Alpilles marque les horizons de la Crau et de la plaine du Comtat. Le paysage minéral blanc des falaises et des pitons calcaires domine le vert foncé des garrigues et des pinèdes.

L'olivier et la vigne au coeur des collines, les prés et le maraîchage irrigués protégés par les cyprès brise-vent sur les piémonts dessinent un paysage remarquable.

De beaux villages à la riche architecture de pierre taillée s'égrènent en couronne tandis que les mas soulignés de cyprès ponctuent les terroirs.

Superficie : .....	450 km <sup>2</sup> environ
Dimensions : .....	35 km d'Ouest en Est
	12 à 14 km du Nord au Sud
Altitude maximale : .....	493 m Signal des Opiès
Altitude minimale : .....	30 m en piémont à l'Ouest
Population : .....	environ 73 000 habitants avec Arles

## Premières impressions

Des crêtes déchiquetées, vagues bleues et or sous le soleil et des falaises blanches aux lignes hardies jouant avec la lumière, se découpent dans le ciel.

Elles surmontent les trous d'ombre des ravins tourmentés et des défilés sauvages.

Des langues d'oliviers s'étalent dans les vallons, les cuvettes et les piémonts, masses argentées exaltées par la lumière crue.

Dans la plaine, de sages cyprès s'élancent et encadrent des cultures soignées.

Le paysage évoque la Grèce.

Le parcours est émaillé de surprises : bassins viticoles miniatures, entailles d'anciennes carrières, vestiges antiques, petites cités endormies aux fastueuses demeures Renaissance.



Jeux de blanc, de gris, de bleu et de mauve des falaises et des crêtes. Gris, ocre jaune et rosé des entailles de carrières, des toits et des pierres taillées de l'architecture.

Mosaïque d'ocre, de jaune, de gris-vert, d'argent et de vert tendre des oliviers, des vergers et des pâtures. Vert et noir des cyprès.

Camaieux de vert sombre, brun, jaune et gris des collines.

## Regards sur les Alpilles

### Les peintres

Van Gogh, Brayer, Seyssaud, Serra, Lelée, Chabaud, nombreux sont les peintres inspirés par les sites magiques des Alpilles.

Vincent Van Gogh peint 150 toiles à Saint-Rémy-de-Provence, dont la célèbre série des oliviers.

*"...les oliviers sont fort caractéristiques et je lutte pour attraper cela. C'est de l'argent, tantôt bleu, tantôt vert, bronzé, blanchissant, sur terrain jaune, violacé ou orangeâtre, jusqu'à l'ocre rouge sourde".*

Vincent Van Gogh - 1888, Lettres à Théo.

### Les écrivains

Frédéric Mistral, Marie Mauron et les gens du lieu, ont chanté les Alpilles, tout comme Alphonse Daudet, Marie Gasquet, Yvan Audouard ou Rainer Maria Rilke et Joseph Roth.

Frédéric Mistral

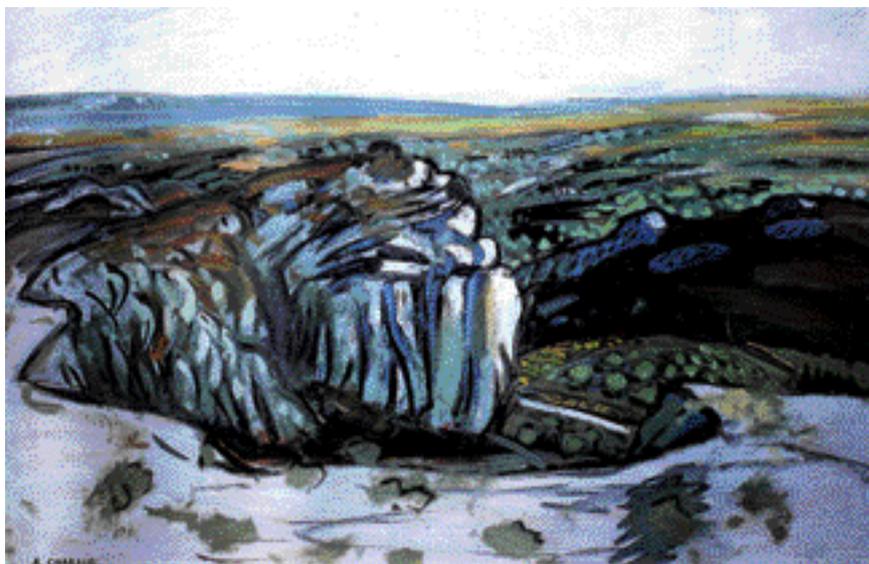
*"D'aussi loin que je me souviens, je vois devant mes yeux, au midi, là-bas, une barre de montagnes dont les mamelons, les rampes, les falaises et les vallons bleuissaient du matin à vêpres, plus ou moins clairs ou foncés, en hautes ondes. C'est la chaîne des Alpilles, ceinturée d'oliviers comme un massif de roches grecques"...*

Marie Mauron

*"Des plis successifs de rochers qui se rapprochent de la ville juchée, mirage blanc et bleu, repaire qu'on croirait inhabité, inhabitable"... "Cirque incroyable fait de cercles concentriques de plus en plus abrupts, érodés par les vents en monstres fantastiques, les Baux, capitale troglodytique."*

Rainer Maria Rilke

*"Voilà les Baux. C'était un château fort. C'étaient des maisons autour, non pas bâties, mais creusées dans les couches de calcaire, comme si les hommes par entêtement à rester là, s'y étaient changés en espace".*



Auguste Chabaud. Le Pied-de-Boeuf et la plaine des Baux - Conseil Régional, FRAOP

# L'unité de paysage du massif des Alpilles

## Légende de la carte



### Limites de l'unité de paysage

Elles se calent sur:

- au Sud-Ouest : l'ensemble des petits reliefs qui se prolongent vers le Rhône et Arles : Montmajour, Cordes, Fontvieille
- au Sud : la dépression des anciens Marais des Baux en incluant le rebord de la Costière de Crau,
- à l'Est : les collines de Lamanon et les plaines de piémont s'ouvrant sur la vallée de la Durance,
- au Nord, le canal des Alpines.



### Limite de département



### Limite de sous-unité de paysage

1. Le chaînon des Alpilles
2. Le massif des Opiès
3. Les plaines d'Orgon
4. La vallée des Baux
5. Les marais des Baux
6. Les collines de Fontvieille, de Cordes et de Montmajour
7. La dépression du Destet
8. Le pays de Saint-Rémy-de-Provence
9. Les Alpilles d'Eygalières
10. La Plaine de Roquemartine



### Espace de transition, frange,

• L'unité de paysage du massif des Alpilles entretient de forts liens de covisibilité avec les paysages de plaine qui l'encadrent. Les Alpilles constituent l'horizon de la Plaine de Durance au Nord et l'horizon de la Crau. La silhouette bleutée de ses crêtes déchiquetées participe à l'image identitaire du paysage des Coussouls.

• Les transitions avec les unités paysagères voisines sont étendues car constituées par les premiers versants dominant les plaines.

A la périphérie du massif, le réseau d'irrigation de piémont - et en particulier le canal des Alpines - sépare le terroir sec à l'amont et le terroir irrigué à l'aval et marque ainsi la limite entre deux paysages ruraux contrastés.

Les cultures sèches se rattachent au paysage du massif et le secteur irrigué au paysage de huertas des plaines voisines.



### Limite visuelle majeure



### Limite visuelle secondaire



**CARTE**

## Les sous-unités de paysage



*Le chaînon domine le marais des Baux à Maussane*



*Le site remarquable du massif des Opiès au Nord d'Aureille*

### 1. Le chaînon des Alpilles

Face Nord du massif et charpente de l'unité, cette ligne de reliefs surmonte directement la plaine de Saint-Rémy-de-Provence au Nord et la Crau plus lointaine au Sud. Elle culmine à 387 m sur le plateau de la Caume.

A l'extrémité occidentale, le mont Valence surplombe la vallée du Rhône de ses 230 m. Vers le Sud, le relief tourmenté s'étire en crêtes Nord-Sud en enserrant la vallée des Baux.

Les falaises et les affleurements calcaires, la garrigue, les bosquets de pins et de chênes, les vallons encaissés, sont caractéristiques du paysage naturel de l'unité.

### 2. Le massif des Opiès

Point culminant des Alpilles avec ses 493 m, cette masse pyramidale se détache du chaînon au Sud-Est. Le relief se prolonge en s'adoucissant jusqu'aux collines qui entourent Eyguières.

A l'Est, le seuil de Lamanon est surplombé par la montagne du Defens, colline boisée à laquelle s'adosse le village.

Les Opiès offrent un paysage spectaculaire de crêtes déchiquetées, de falaises et d'aiguilles calcaires, de garrigues et d'oliviers.

Le massif a souffert d'un incendie récent.



*Le versant Sud-Est des Plaines d'Orgon et ses falaises*



*La vallée des Baux depuis le Château, site remarquable des Alpilles*

### 3. Les plaines d'Orgon

Ce vaste plan est perché à 200-300 m au-dessus des plaines du Comtat et de Salon. Les versants sont tourmentés, avec des abrupts profondément ravinés en falaises sculptées. Un ubac verdoyant s'oppose à un adret aride.

Perchés sur le rebord Nord, le château d'Orgon et la chapelle de Notre-Dame-de-Beauregard dominent la Durance. Le relief forme ici un verrou resserrant la vallée face au Lubéron.

### 4. La vallée des Baux

Au pied du chaînon des Alpilles, un long bassin cultivé contraste avec le paysage des versants. Isolée, la vallée est accessible par quelques défilés sauvages.

Les terres rouges sont couvertes d'oliviers, de vignes et de pâtures à moutons.

Nous sommes au coeur des Alpilles au pied du Château des Baux.

Les enrochements spectaculaires du Val d'Enfer et les falaises des Baux contrastent avec la mer d'oliviers de la plaine, composant un paysage identitaire majeur des Alpilles.

## Les sous-unités de paysage

### 5. Les marais des Baux

Depuis longtemps asséchés, ils sont séparés de la Crau par une ligne de reliefs peu élevés mais très présents dans le paysage (la Costière de Crau) et adossés aux collines de Maussane.

Les marais des Baux sont le domaine de cultures irriguées par le canal des Alpines qui serpente en pied de pente. Prés, maraîchage, puis rizières à l'extrême Ouest, côtoient les oliviers des piémonts.

Villages et hameaux se nichent sur la lisière Nord.

Le paysage ouvert est pittoresque. Il offre de larges panoramas sur l'adret du chaînon dominé par le château des Baux.

De multiples plis, arêtes et écailles calcaires, strient le terroir de Maussane. De quelques mètres de dénivelé, ils s'étirent d'Est en Ouest et sont ombrés de garrigue et de pins. Ce sont les "Caïsses", éléments remarquables du paysage.



*Le marais des Baux vu depuis le Sud-Ouest, avec le chaînon des Alpilles et le château des Baux à l'horizon*



*L'abbaye de Montmajour domine la plaine du Vigueirat, un paysage remarquable*

### 6. Les collines de Fontvieille, de Cordes et de Montmajour

Un chapelet de petites éminences calcaires aux sommets aplanis s'étend vers la vallée du Rhône.

Versants boisés ou de garrigue rase, affleurements calcaires et plans herbeux des parcours à moutons, composent le paysage en belvédère sur le Rhône et le marais des Baux. Fontvieille, l'abbaye de Montmajour et Cordes occupent des points hauts à l'abri des crues du Rhône. Ce sont autant de points d'appel du regard depuis les plaines des alentours.



*La dépression du Destet, un vallon sec au pied des collines rocheuses*

### 7. La dépression du Destet

Un terroir de vignes, de vergers et d'oliviers s'étire d'Est en Ouest, encadré de pinèdes et de garrigue.

Hameaux et domaines se sont implantés en piémont créant une oasis cultivée et habitée au sein du massif sec et désert.

## Les sous-unités de paysage



*Le parcellaire irrigué à Saint-Rémy-de-Provence*

### 8. Le pays de Saint-Rémy-de-Provence

Cet aimable pays est harmonieusement humanisé avec ses haies de cyprès protégeant les cultures du mistral. Il contraste avec la toile de fond rocheuse et aride du massif et son terroir sec de piémont.

Le canal des Alpines, limite "virtuelle" de l'unité de paysage, sépare les cultures sèches des piémonts toujours voués à l'olivier, à la vigne et à l'amandier, des riches cultures fruitières et légumières de la plaine du Comtat.

Le pays de Saint-Rémy est une transition entre les Alpilles et la plaine du Comtat.



*Le piémont sec à Saint-Rémy-de-Provence*



*Le paysage remarquable des Alpilles d'Eygalières*

### 9. Les Alpilles d'Eygalières

Reliefs de transition de moindre amplitude entre le Chaïnon, les Opiès et les Plaines d'Orgon, ces Alpilles en miniature se présentent comme une succession de collines aux versants adoucis et de replats qui séparent des petites cuvettes cultivées.

Le paysage est riant avec de larges ouvertures visuelles sur les crêtes au sud et vers la basse vallée de la Durance au nord.

A Eygalières, les chênaies et les pinèdes encadrent les vignes et les pâtures à moutons au pied d'une chapelle soulignée d'amandiers et de cyprès.

Le village perché fait face au massif. D'anciennes croix ponctuent les chemins.

Ce paysage est exceptionnel et universellement connu.



*La Plaine de Roquemartine au pied du Castellans*

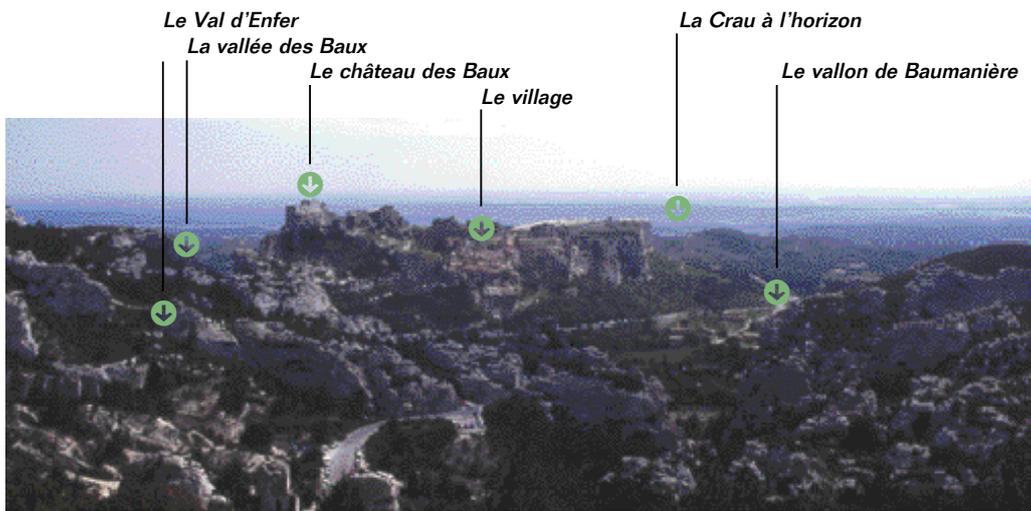
### 10. La Plaine de Roquemartine

Une dépression triangulaire entre les plaines d'Orgon et les collines d'Eygalières au pied des Opiès forme une transition avec la basse vallée irriguée de la Durance.

Largement ouverte au Nord-Est, encadrée à l'arrière-plan par les crêtes déchiquetées des Opiès, la plaine est le domaine de la garrigue et des oliviers, des vignes et des pâtures.

Point d'appel du regard, les ruines médiévales du Castellans surveillent la plaine de Roquemartine.

## Les structures paysagères identitaires



Le paysage géomorphologique spectaculaire du Val d'Enfer et le panorama sur les Baux-de-Provence et la Crau



Falaise à Orgon

### Un paysage géomorphologique minéral et tourmenté

Cet ensemble complexe de plissements anticlinaux orientés Est-Ouest, de structure dissymétrique, forme le prolongement géologique du Lubéron. L'altitude ne dépasse guère 400 m mais les reliefs font impression d'où l'appellation de "montagne pour rire" parfois donnée aux Alpilles.

Le relief se compose d'un massif principal au Nord et de chaînons successifs au Sud et à l'Est.

Les pentes sont abruptes au Nord, douces au Sud où un vaste piémont forme transition avec la Crau.

De petites dépressions synclinales ont modelé le bassin des Baux et celui du marais.

Le coeur de la chaîne est sculpté dans des formations calcaires jurassiques, crétacées, urgoniens (étymologie : d'Orgon...).

Les calcaires et les molasses sensibles à l'érosion éolienne révèlent des formes particulièrement pittoresques. Des traces rougeâtres signalent discrètement l'exploitation minière de la bauxite aux Baux-de-Provence. Ces dépôts ont été découverts en 1822 et leur exploitation a alors favorisé un développement économique local.



POINT DE VUE DEPUIS LA VOIE "ROMAINE" (C.D.84.)

Le mont Gaussier et son oppidum dominant le plateau des Antiques à Saint-Rémy-de-Provence

## Les structures paysagères identitaires

### Un paysage végétal naturel de garrigues et de pinèdes

Sur les pentes abruptes se développent des garrigues à chêne kermès et à romarin. La pinède à pins d'Alep investit le piémont.

La forêt de chêne vert, relictuelle, est présente dans les fonds de vallon au coeur du massif avec son cortège d'arbustes : térébinthe, laurier-tin, romarin, lentisque, petit houx, clématite, chèvrefeuille.

La chênaie blanche, jadis surexploitée, ne subsiste que sur le versant Nord des Opiès à Aureille et au-dessus de Maussane ainsi que le long des cours d'eau.

Sur les cimes, on trouve un rare ephedra et du buis en limite d'aire biogéographique. L'amélanchier, le genêt scorpion et quelques raretés botaniques sont à mentionner.

### Un magnifique paysage agraire à l'image d'une "Provence traditionnelle"

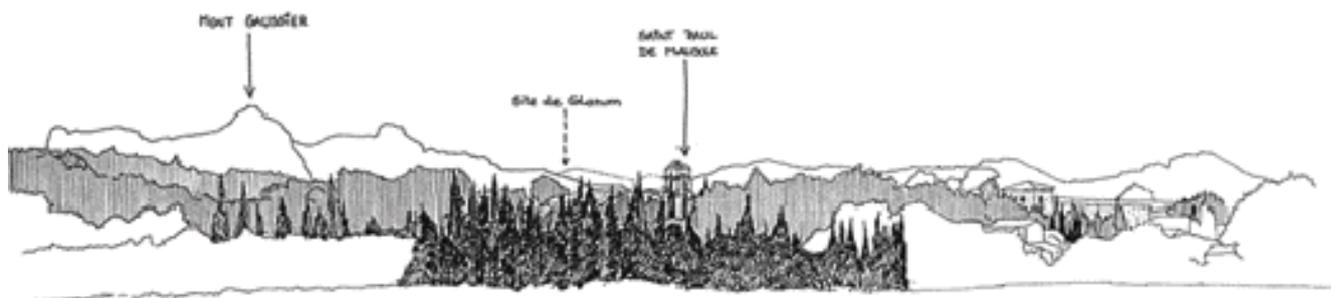
Vignes et oliviers couvrent les pentes douces en adret et les bassins intérieurs. Plus bas, dans les marais asséchés des Baux et dans la plaine de Fontvieille, les fourrages, les légumes et les fruits sont les principales productions d'un terroir remarquablement exploité et mis en valeur.

Sur la frange de l'unité de paysage vers la vallée du Rhône, les rizières se sont développées dans les anciens marais au pied de la colline de Montmajour. Elles créent un paysage d'eau contrastant avec les collines sèches.

Le paysage des plaines de piémont est marqué par le réseau dense des rigoles d'irrigation alimentées par les canaux qui longent le flanc du massif : canal des Alpines, canaux du Vigueirat, des Imbertines, de Craponne et de la vallée des Baux.



Le vignoble des Baux au pied du château et les versants de garrigue rase



Aux environs de Glanum, la trame des cyprès brise-vent du piémont Nord masque l'abbaye de Saint-Paul-de-Mausole



Une oliveraie à Maussane

Le linéaire des canaux marque nettement la séparation entre la colline sèche identitaire des Alpilles et les espaces irrigués qui annoncent les plaines alentours : la Crau humide au Sud, la plaine du Comtat au Nord.

Ce piémont de cultures irriguées marque le paysage avec la trame des haies de cyprès qui compartimente l'espace et contraste avec le paysage plus ouvert des oliveraies et des vignobles du terroir sec.

## Les structures paysagères identitaires



Le Château des Baux



Le château des Baux

### Un paysage bâti de grande qualité

Le fief médiéval des Baux-de-Provence contrôlait l'ensemble de la région : ce village est le seul implanté au coeur des Alpilles.

Les villages se maintiennent en périphérie, le long des piémonts au contact avec les plaines ou accrochés à une légère éminence. Saint-Etienne-du-Grès, Saint-Rémy-de-Provence, Eygalières, Orgon, Sénas, Eyguières, Mouriès, Maussane-les-Alpilles et Fontvieille encadrent le massif.

Ces bourgs compacts ont conservé une structure médiévale circulaire (Saint-Rémy-de-Provence, Eygalières) ou une structure alignée le long d'un ancien axe de communication (Maussane-les-Alpilles, le Paradou).

- Fontvieille connut une grande prospérité au XIX<sup>ème</sup> siècle grâce à l'exploitation de la molasse calcaire.
  - Saint-Rémy-de-Provence, tapie au pied des pentes Nord recèle un grand nombre de remarquables hôtels particuliers construits du XVI<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècles. Son plan est circulaire, avec un cours planté de platanes entourant le centre. La cité jouit de la notoriété du site archéologique de Glanum et de Saint-Paul-de-Mausole où plane le souvenir de Van Gogh.
  - Les Baux-de-Provence, village perché fantastique agrippé au flanc d'un vallon, est dominé par le château aujourd'hui ruiné qui commandait les Alpilles.
- Les constructions se distinguent à peine des rochers...
- Maussane-les-Alpilles s'est développée le long de la route, en piémont.



croix ou carrefour du Chemin du Mas Saint Paul et du chemin des Garières.  
mur de clôture de Saint Paul de Mausole

### Un patrimoine bâti remarquable marque le paysage

Il faut citer parmi eux la Tour du Cardinal à Saint-Rémy-de-Provence, le mas de la Brune à Eygalières, la chapelle Saint-Gabriel à Tarascon, le castellas de Roquemartine, l'abbaye de Montmajour, le village et le château des Baux.

Sans oublier les multiples croix et oratoires, les grands murs qui encadrent certains domaines, les chapelles isolées et les vestiges antiques avec les sites archéologiques de Glanum, des moulins de Barbegal, de l'aqueduc et de la meunerie de Fontvieille.



Le château de Rouquan à Saint-Rémy-de-Provence

## Les structures paysagères identitaires



*Un site emblématique des Alpilles : la chapelle Saint-Sixte à Eygalières*



*Les bornes de pierre en bordure de route*



*L'avenue Van Gogh à Saint-Rémy-de-Provence*

### Le paysage des routes

Dans la traversée du massif, il est spectaculaire.

Un soin particulier a été pris pour leur aménagement. Des blocs calcaires bruts tirés des nombreuses carrières locales les bordent, en guise de parapet.

En piémont, dans les plaines et autour des villages, l'ombrage des platanes en alignement offre une fraîcheur salutaire l'été et structure l'espace.

### Les carrières, un patrimoine spectaculaire

L'exploitation des pierres de taille est ancienne dans les Alpilles. C'est le cas notamment autour de Saint-Rémy-de-Provence où cette activité était déjà largement développée à l'époque romaine.

Il en est de même aux Baux-de-Provence et à Fontvieille.

Les entailles des excavations aux formes souvent spectaculaires - comme au Val d'Enfer et à Fontvieille - font partie du patrimoine et du paysage des Alpilles.

Dans ce secteur, les carrières modèlent un paysage surréaliste digne d'un décor de théâtre d'ailleurs mis en valeur dans cette perspective (la "cathédrale d'images des Baux").



*La carrière romaine de Glanum*

## Les enjeux paysagers : la sensibilité et la dynamique du paysage



Le plateau des Antiques et le mont Gaussier à Saint-Rémy-de-Provence

### Les mutations du paysage

- La conquête des collines s'est faite par l'édification de terrasses plantées d'oliviers, d'amandiers, d'abricotiers et complantées de céréales. La culture des amandiers a largement laissé la place aux vergers de cerisiers, de pêchers et d'abricotiers. Abandonnées dans certains secteurs, les restanques d'amandiers sont colonisées par les pins d'Alep et les chênes kermès.

- Le développement des serres contredit les images identitaires attachées aux cultures "traditionnelles" : vergers, vignes et pâtures, oliviers...

Il faut noter que ces dernières cultures redeviennent rentables.

- La forte attractivité touristique des Alpilles nécessite un encadrement de la fréquentation avec des aménagements d'accueil spécifiques.

Il faut contrecarrer le stationnement envahissant, le piétinement et les déchets, la paupérisation commerciale estivale des "cabanes" provisoires ou par exemple les échoppes multipliées l'été dans la cité des Baux.

- La forte demande résidentielle crée une pression foncière élevée sur les terroirs en déprise agricole mais aussi sur les secteurs de piémont aisément accessibles. Le mitage des constructions banalise les sites moins protégés que celui des Baux.

- L'exploitation contemporaine des carrières a une incidence importante sur les paysages. La craie d'Orgon, de renommée internationale, alimente une importante usine de plâtre. La bauxite a été exploitée par Péchiney de 1971 à 1990, puis l'extraction a été interrompue faute de rentabilité. Les sites ont été réhabilités par reboisement. Une seule carrière reste en exploitation aux Baux. Une gravière exploite les piémonts au Nord de la Plaine de Roquemartine.

- Les incendies détruisent régulièrement des surfaces importantes d'espaces naturels - sinon des cultures - avec une dégradation répétée des milieux.

### Les sites et le patrimoine remarquables

1. Site des Antiques, Saint-Paul-de-Mausole, défilé de Lancôme à Saint-Rémy-de-Provence : *site archéologique et paysage pittoresque.*
2. Val d'Enfer, Les Baux-de-Provence : *site pittoresque, falaises et anciennes carrières, panorama.*
3. Col de la Vagède, Les Baux-de-Provence, panorama exceptionnel depuis la RD 27 : *oppidum, vestiges celto-ligures.*
4. Site du village des Baux-de-Provence et vallon de Baumanière : *site pittoresque, village médiéval et château perchés, archéologie et architecture ; panorama exceptionnel ; site identitaire des Alpilles.*
5. Site de Saint-Gabriel, Tarascon : *site archéologique et paysage pittoresque.*
6. Site et village de Fonvieille, château de Montauban, moulin de Daudet : *un site identitaire des Alpilles.*
7. Site de Montmajour : *architecture remarquable, site archéologique et panorama emblématiques des Alpilles.*
8. Site de Barbegal, Fonvieille : *site archéologique et panorama.*
9. Tour de Castillon et rochers de la Pène : *site pittoresque.*
10. Château de Monblan et abords, Maussane-les-Alpilles : *site pittoresque.*
11. Terroir d'oliviers des Casses de Jean-Jean, Maussane-les-Alpilles : *site pittoresque.*
12. Seuil de Mouriès : *point de vue panoramique depuis les RD 5 et RD 17.*
13. Massif des Opiès : *site pittoresque.*
14. Site des grottes de Calès, château et parc de Lamanon : *village troglodyte, panorama, parc du XVIIème siècle.*
15. Castellans de Roquemartine : *site archéologique fortement perçu, panorama.*
16. Site de Notre-Dame-de-Beauregard et château d'Orgon : *site pittoresque en belvédère sur la Durance.*
17. Site, village et terroir d'Eygalières à la chapelle Saint-Sixte : *le site emblématique des Alpilles, Chapelle et croix, pâture à moutons, amandiers et oliviers.*
18. La Costière de Crau : *un paysage rural pittoresque, caractéristique de la Provence calcaire en balcon sur le marais des Baux. ( frange de l'unité de Crau).*

## Images d'évolutions du paysage 1999-2005



*Le massif des Opiès : le Grand-Brahis en décembre 1999*



*Le massif des Opiès : le Grand-Brahis en avril 2005. Les versants ont subi un incendie qui a détruit la garrigue et les boisements en pied de pente. Des oliviers ont été plantés sur le piémont*

# Les enjeux paysagers : la sensibilité et la dynamique du paysage

## ➔ Les facteurs de sensibilité pour les enjeux paysagers

### La sensibilité visuelle

- Le massif des Alpilles est l'un des reliefs majeurs des Bouches-du-Rhône.

Sa position géographique isolée rend le massif très présent, même depuis les lointains. Les crêtes, au linéaire tourmenté, ferment les horizons des plaines qui l'encadrent : la Crau au Sud, le Comtat au Nord.

Les versants périphériques sont fortement perçus depuis les unités voisines :

- au Sud, face à la Crau ;
- à l'Ouest les versants autour de Saint-Gabriel et les collines de Fontvieille, de Montmajour et de Cordes ;
- à l'Est, le seuil de Lamanon ;
- au Nord-Est, les versants d'Orgon surplombant la Durance.

- Les perceptions proches sont remarquables lors du parcours des petits bassins et des dépressions intérieures (routes D 27, D 5, D 17, etc).

Les effets de découverte depuis les cols et les seuils franchis par ces routes offrent de beaux panoramas sur les paysages intérieurs.

- D'importants liens de covisibilité entre le nid d'aigle des Baux, haut-lieu touristique, le marais des Baux et la Crau créent une forte sensibilité paysagère.

- 10 points de vue remarquables ont été recensés dans la Directive Paysagère des Alpilles.

Ils identifient les cônes de vue majeurs depuis l'extérieur de l'unité sur le massif.

Cette multiplicité de points de vue induit des zones de sensibilité visuelle, également concernées par la Directive Paysagère.

- Le Guide Eolien PACA a inscrit le massif des Alpilles en zone de sensibilité majeure où l'implantation d'éoliennes est à priori incompatible avec les paysages.

### Les milieux naturels

- Le très grand intérêt biologique des Alpilles tient à ses milieux exceptionnels : sols squelettiques, milieux rupestres, pinèdes et garrigues...

- Les espaces naturels sont très sensibles à la surfréquentation et présentent un risque élevé d'incendie. Les sols sont également très sensibles aux phénomènes érosifs.

### Les structures identitaires

Le paysage est contrasté avec :

- les falaises, les garrigues et les pinèdes des espaces naturels, les terroirs secs et leurs oliviers et les terroirs irrigués avec les haies de cyprès.

- une harmonie des couleurs, des matériaux, du bâti comme des végétaux...

- un paysage minéral à prépondérance de blancs et gris verts... Ces caractéristiques fondent la Directive Paysagère.

### Le patrimoine archéologique et architectural

De nombreux sites archéologiques d'un grand pittoresque sont une attractivité touristique majeure.

Cette fréquentation importante pose des problèmes de compatibilité avec leur préservation.

Centres anciens des villages, mas et domaines, moulins à huile, lavoirs, ouvrages des canaux et puits, chapelles et croix, sont également des éléments valorisant les paysages.

### Le paysage des routes et des chemins

Les travaux d'élargissement ou de rectification des chemins et des routes présentent un risque de suppression des éléments paysagers qui caractérisent leurs abords et marquent les ambiances des paysages traversés.

Ces éléments végétaux ou construits ont une valeur paysagère majeure dans l'accompagnement des parcours et pour la structuration du paysage :

- alignements arborescents,
- arbres isolés ponctuant le parcours et marquant l'espace,
- murets de soutènement,

### Les sites et les monuments protégés

#### La protection des monuments historiques, loi de 1913

##### Arles :

- abbaye de Montmajour, chapelle Sainte-Croix et bâtiments conventuels, monuments classés

##### Aureille :

- borne milliaire, monument classé
- oratoire Saint-Véran: monument inscrit

##### Les Baux-de-Provence :

- ruines du château des Baux et maisons dispersées dans le village, monuments classés et inscrits
- église Saint-Vincent, monument classé
- chapelle des Pénitents-Blancs, monument inscrit
- chapelle Saint-Blaise, monument classé
- pavillon de la Reine-Jeanne, monument classé

##### Eygalières :

- mas de la Brune, monument classé
- oratoire des Jaïsses, monument classé
- croix du cimetière, monument classé
- moulin à huile, monument inscrit
- chapelle Saint-Sixte, monument inscrit
- église Saint-Laurent, monument inscrit

##### Eyguières :

- chapelle Saint-Vérédème, monument classé
- maison 16 place Thiers, monument inscrit
- église Notre-Dame-de-Grâce, monument inscrit
- fontaine du village, monument inscrit
- château de Roquemartine, monument inscrit

##### Fontvieille :

- hypogée de Bounias, monument classé
- hypogée du Castellet, monument classé
- hypogée de la Source, monument classé
- hypogée des Fées-de-Cordes, monument classé
- autel gallo-romain de la Coquille, domaine des Taillades, monument classé

- dolmen de Coudignargues, monument classé
- grotte-dolmen de Forgerin, monument classé
- moulins de Barbegal, monument classé
- aqueduc de Barbegal, monument classé
- moulin de Daudet, monument classé,
- souterrain de Barbegal, monument inscrit,
- oratoire Saint-Roch et Saint-Victor, monument inscrit
- oratoire et chapelle du Castellet, monument inscrit
- oratoire Saint-Jacques / Notre-Dame, monument inscrit
- moulin Ramet, monument classé
- château d'Estoublon, monument inscrit
- tour des Abbés, monument inscrit
- dolmen du mas d'Agard, monument inscrit
- dolmen de la Mérintole, monument inscrit
- pigeonnier du château Légier, monument inscrit
- autel de la Patrie, monument inscrit
- chapelle Saint-Victor, monument inscrit

##### Maussane-les-Alpilles :

- voie Aurélienne, monument classé
- église Sainte-Croix, monument classé
- oratoire Saint-Marc, monument inscrit

##### Mas-Blanc-des-Alpilles :

- château, monument inscrit
- mas Vaillen, monument inscrit

##### Mouriès :

- oppidum des Caïsses, monument inscrit
- mas de Brau, monument classé

##### Orgon :

- chapelle Saint-Véran, monument classé
- église Notre-Dame-de-l'Assomption, monument inscrit

- oratoire Sainte-Madeleine, monument inscrit
- oratoire de la Fuite-en-Egypte, monument inscrit
- maison 4 avenue Coste, monument inscrit
- enceinte et porte Sainte-Anne, monuments inscrits

##### Le Paradou :

- voie Aurélienne, monument classé
- croix du cimetière, monument classé
- aqueduc romain de la Burlande, monument inscrit

##### Saint-Etienne-du-Grès :

- oratoire de la Sainte-Famille, monument classé
- oratoire Notre-Dame-du-Château, monument classé
- chapelle Notre-Dame-du-Château, monument inscrit
- Grand-Mas, monument inscrit

##### Saint-Rémy-de-Provence :

- mur de Marius, monument classé
- plateau des Antiques, monument classé
- carrières de Glanum, monument classé
- Saint-Paul-de-Mausole, monument classé
- Arc de Triomphe des Antiques, monument classé
- Mausolée des Antiques, monument classé
- site archéologique de Glanum, monument classé
- Château de Roussan, monument inscrit
- tour Cardinale, monument classé
- château de Pierredon, monument inscrit
- Notre-Dame-de-Romanin, monument inscrit
- Notre-Dame-de-Pitié, monument inscrit

##### Tarascon :

- chapelle Saint-Gabriel, monument classé
- site archéologique de Saint-Gabriel, monument classé,
- tour de Saint-Gabriel, monument classé
- pont Saint-Gabriel, monument classé

#### La protection des sites et des paysages, loi de 1930

##### Arles :

- colline de Montmajour, site classé.

##### Les Baux-de-Provence :

- zone de protection,
- périmètre d'application du décret Malraux,
- carrières des Grands-Fonts, de Bruigasses, des Sarmagau, de la Dame, site classé,
- Cité Haute, site classé,
- Val d'Enfer, site classé.
- village, site inscrit,
- entrée du village, site inscrit,
- vallon de Baumanière, site inscrit.

##### Eygalières :

- abords du vieux village, site inscrit,
- chapelle Saint-Sixte et ses abords, site classé,
- propriété Laure Moulin, site classé.

##### Lamanon :

- platane géant, site classé,
- grottes de Callès, site classé.

##### Saint-Rémy-de-Provence :

- plateau des Antiques, site classé.

##### Chaîne des Alpilles :

- site inscrit.

#### Les Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

##### Maussane-les-Alpilles :

- ZPPAUP étudiée

#### La Directive paysagère des Alpilles, loi de 1993

- Directive de protection et de mise en valeur des paysages.

#### Parc Naturel Régional des Alpilles :

- Créé le 1<sup>er</sup> février 2007.

# Les enjeux paysagers et les orientations

## Typologie des enjeux prioritaires légende de la carte



→ **Limite de l'unité de paysage**



→ **Limite de département**

## Maintien de la qualité paysagère et des structures identitaires

→ **Sites remarquables :**

1. Site des Antiques, Saint-Paul-de-Mausole, Glanum, défilé de Lancôme à Saint-Rémy-de-Provence
2. Piémont et abords de la voie Aurélienne, Saint-Rémy-de-Provence
3. Val d'Enfer, col de la Vagède, Les Baux
4. Site du village des Baux, vallon de Baumanière, plaine des Baux
5. Site de Saint-Gabriel, Tarascon
6. Site et village de Fontvieille, château de Montauban, moulin de Daudet
7. Site de Montmajour, Fontvieille

8. Site de Barbegal, Fontvieille
9. Tour de Castellon et rochers de la Pène
10. Maussane, Château de Monblan et abords.
11. Maussane, terroir d'oliviers des Casses-de-Jean-Jean.
12. Seuil de Mouriers
13. Les Opiès
14. Site des grottes de Calès, château et parc de Lamanon
15. Castellas de Roquemartine
16. Site de Notre-Dame-de-Beauregard et château d'Orgon
17. Site et terroir d'Eygalières à la chapelle Saint-Sixte
18. Costière de Crau



→ **Village remarquable**



→ **Châteaux, monuments remarquables**



→ **Canal des Alpes**



→ **Grands alignements arborescents le long des routes**



→ **Secteurs à enjeux paysagers prioritaires**

L'ensemble du massif présente une sensibilité majeure du fait de son identité forte et de la qualité de ses paysages. On peut noter plus particulièrement :  
 - les piémonts Sud de Lamanon à Maussane, Paradou, Fontvieille,  
 - Les éléments identitaires du paysage : alignements arborescents, terroirs de piémont, falaises, garrigue et boisements caractéristiques de l'ensemble de l'unité.



## Préservation de la qualité de la perception visuelle

→ **Maintien des perspectives majeures, Point de vue remarquable**



→ **Route en belvédère ou maintien de la qualité des grands panoramas**



→ **Cônes de vues majeures dans la Directive Paysagère des Alpilles :**

1. Les Baux-de-Provence
2. Saint-Rémy-de-Provence
3. Aureille
4. Eygalières
5. Eyguières

6. Barbegal, Fontvieille et Arles
7. Maussane-les-Alpilles
8. Lamanon
9. Belvédère de Mouriers
10. Panorama d'Arles



## Valorisation, requalification paysagère

→ **Résorption des points noirs paysagers**



→ **Contrôle de la dispersion du bâti**



→ **Franges et transitions de l'urbanisation avec ses abords ruraux ou naturels**



**CARTE**

## Les orientations pour la préservation de l'identité paysagère

- La forte attractivité touristique du massif nécessite un encadrement de la fréquentation par des aménagements d'accueil spécifiques.
- La forte demande résidentielle est source d'une pression foncière élevée sur les terroirs en déprise agricole mais aussi sur les secteurs de piémont aisément accessibles. Elle doit être appréciée finement en fonction des enjeux de préservation de l'identité paysagère.
- La qualité exceptionnelle du paysage et de l'architecture rurale, les caractères des vues et les covisibilités, entraînent une sensibilité particulière des terroirs aux mutations culturelles, au regard des constructions liées aux activités agraires. Le développement des serres, source d'un changement d'image brutale, est une des illustrations de ce problème.
- Les composantes identitaires du paysage doivent perdurer : haies de cyprès, canaux d'irrigation et leur structures maçonnées, murets, restanques, oliviers et amandiers, alignements arborescents le long des routes, etc...
- La gestion des structures végétales identitaires nécessite leur maintien au travers de mesures de préservation et de remplacement.
- Pour que l'atout paysager des multiples points de vue panoramiques persiste, il est nécessaire d'évaluer finement les enjeux liés à la covisibilité.
- La gestion du massif forestier, avec la politique de DFCI, doit prendre en compte les enjeux paysagers attachés à la mise en oeuvre des PIDAF.
- La poursuite éventuelle de l'extraction des carrières existantes et le devenir des carrières abandonnées doivent intégrer les orientations paysagères.

## Les politiques d'aménagement et les projets marquants dans le paysage, connus en 2005

